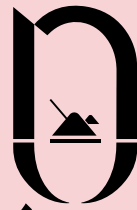


# Le P'tit Journal



L'Épine

ÎLE DE NOIRMOUTIER



N°27 NOVEMBRE

2024

# Sommaire

Édito  
du Maire

Projets  
municipaux

2 - 8

Projets EMYN

3 - 4

Port de Morin

9

Vivre  
ensemble

10 - 11

Évènements

12

Infos  
pratiques

13

## Édito du Maire



Vous êtes nombreux à m'avoir interrogé, en ce début de période hivernale sur l'état préoccupant des enrochements qui nous protègent contre la mer et qui composent aujourd'hui la majeure partie de la bande côtière de notre commune.

Après l'hiver dernier très tempétueux, nombre de nos défenses face à la mer sont endommagées et plus particulièrement les perrés de la côte ouest de L'Épine.

Nous avons évoqué le sujet à plusieurs reprises **en commission mer à la Communauté de Communes** remettant en cause certains choix faits par cette dernière quant aux priorisations de leurs actions qui pourraient passer pour du clientélisme.

Aujourd'hui force est de constater avec l'annonce des premières tempêtes hivernales que rien de sérieux n'a été fait depuis un an sur ce secteur pourtant primordial pour l'île.

Nous avons saisi le Président de la Communauté de Communes sur le sujet. À la lecture du courrier que nous venons de recevoir, M. Fabien GABORIT ne semble pas enclin à respecter les obligations qui sont les siennes en matière de défense contre la mer.

On ne peut s'empêcher de rapprocher cette inaction dans l'exécution de cette compétence indiscutable, historique et consensuelle de la Communauté de Communes (CCIN), les dépenses dispendieuses que la CCIN consacre entre autres au logement alors qu'elle n'a pas cette compétence dans tous les sens du terme.

Leur projet de rénovation de logements aux Gentianes, rue du Grand Four, acheté 1 million d'€ en 2023 se précise. L'estimation annoncée des travaux hors honoraires, dépollution et aménagements VRD cuisine, etc... est de 1.026.500 € soit un coût, en incluant l'achat de cet immeuble, de 6.500 € minimum le m<sup>2</sup> sans parking prévu pour ses locataires, prix d'autant plus surprenant que cette rénovation est destinée à des logements sociaux.

Nous avons là l'exemple même d'un projet non réfléchi n'ayant uniquement pour but que de satisfaire une communication politique.

Comment des élus peuvent-ils voter de telles inepties financières, comment l'élu responsable de cette gabegie n'ait pas fait le simple constat qu'il était en responsabilité de l'argent public, donc de l'usage qui en est fait.

Nous ne pouvons pas non plus occulter ce qui se dit et que l'on entend en commission de la bouche même de certains vice-présidents : que les caisses seraient vides !

Quelle qu'en soit la raison, on peut se poser légitimement la question de savoir si ce sujet majeur va rejoindre la liste des entraves mise en place pour freiner le dynamisme de notre commune comme par exemple :

- La suppression d'un fonds de concours de 200.000 € pour la construction de logements pour les actifs.

- Très récemment par le refus d'un autre fonds de concours de 160.000 € pour la rénovation énergétique de notre école, projet en parfaite adéquation avec la délibération prise en Communauté de Communes et le PCAEET (Plan Climat Air Eau et Énergie) de cette dernière.

Avec un PPRL en cours de révision et des dépenses tous azimuts on peut sérieusement craindre pour l'avenir et la finalisation dans les temps des ouvrages comme les 3 portes du port de Noirmoutier, qui doivent impérativement être pris en compte dans les futures cartes du PPRL, pour minimiser les contraintes qui en découleront et protéger la population de l'île. À méditer !

Bien à vous,

Le Maire,

Dominique CHANTOIN

*Le P'tit journal de L'Épine n°27 - novembre 2024*

*Directeur de publication : Dominique CHANTOIN*

*Coordination de rédaction : Océane JAN*

*Mise en page : Océane JAN*

*Impression : Mairie de L'Épine*

*Diffusion : Services techniques de L'Épine*

*Bulletin téléchargeable sur [www.epine-iledenoirmoutier.fr](http://www.epine-iledenoirmoutier.fr)*

# Projets Municipaux

## Urbanisme, environnement, aménagement

### Création de logements locatifs : une réponse à cette priorité rue Henri Martin.

La municipalité lance un projet ambitieux de création de quatre logements locatifs sur une parcelle communale. Ce projet vise à répondre à une demande croissante de logements accessibles pour les actifs de l'île, confrontés à une pression foncière et à des loyers élevés.

Le projet prévoit la construction de quatre logements en résidence principale, répartis comme suit :

Logement 1 : T3 de 64.73 m<sup>2</sup>

Logement 2 : T2 de 46.98 m<sup>2</sup>

Logement 3 : T2 de 46.50 m<sup>2</sup>

Logement 4 : T3 de 69.59 m<sup>2</sup>



Vue du dessus - non contractuelle - logements rue Henri Martin.



Vue rue - non contractuelle - logements rue Henri Martin

Chaque logement disposera en plus d'un local de rangement extérieur de 3.65 m<sup>2</sup>. L'ensemble représentera une surface habitable totale d'environ 227.80 m<sup>2</sup>. Les logements sont conçus pour répondre aux besoins des familles et des actifs, favorisant ainsi leur maintien sur l'île. Les logements seront réalisés en totale maîtrise communale pour un coût estimé de 2 000 € HT par m<sup>2</sup>, soit 522 000 € HT pour l'ensemble. Le projet est piloté par le groupement Laurent Dupont Architecte/Serba/Picard Joré, avec une durée prévisionnelle des travaux de 8 mois. Le permis de construire a été déposé, avec un démarrage des travaux prévu pour le début d'année 2025.

### Espaces publics : mise en valeur

Les services techniques de la commune ont réaménagé les parterres du jardin de la mairie pour redonner vie aux espaces verts, par l'ajout de nouvelles plantations et une réorganisation des massifs floraux pour offrir un cadre plus accueillant et coloré. Des portes vélos ont également été ajoutés afin de conforter les déplacements doux sur la commune.



### Aménagement routier rue de la Croix Rouge : mode d'emploi

Un nouveau marquage au sol rue de la Croix Rouge a été réalisé récemment par nos services techniques afin de pacifier le partage de cette rue entre vélos, voitures et riverains.



La solution choisie est le « Chaussidou », aménagement qui permet de réduire la vitesse tout en matérialisant les bandes cyclables au sol pour assurer la sécurité des usagers. Cette rue reste à double sens et lorsque les véhicules se croisent, ils ont la possibilité de rouler et de se décaler sur les bandes cyclables dans le respect de la sécurité des cyclistes (voir schéma). Ce dispositif déjà installé dans plusieurs communes a fait ses preuves, son coût modique de 3 592,20 € HT réalisé en interne permet de tester cette nouvelle manière de partager l'espace public.





# Point d'étapes sur le projet éolien

Récemment, nous avons été conviés à une visite du parc éolien, il nous semble donc pertinent de vous faire part des avancées et explications le concernant :

**La société Éoliennes en Mer Îles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN)** a remporté en juin 2014 l'appel d'offres lancé par l'État français pour le développement d'un parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier. Cette zone concerne uniquement le **développement d'un parc éolien en mer posé**, en raison principalement des caractéristiques de la zone d'implantation. Depuis lors, leurs équipes se consacrent à ce projet énergétique majeur pour la Vendée, dont la **mise en service est prévue en 2025**.



©Michel Pottier



## COMMENT A ÉTÉ CHOISIE LA ZONE D'IMPLANTATION DU PARC ?

La zone d'implantation du parc éolien en mer des Îles d'Yeu et de Noirmoutier a été choisie par l'État, en fonction de différents critères tels que : les activités préexistantes, les enjeux environnementaux, les conditions et le potentiel du site (ex : vent, profondeur), les données liées à la navigation et à la sécurité maritime...

Cette zone s'impose donc à EMYN, elle peut sous certaines conditions décider où et comment sont implantées les éoliennes et les câbles au sein de cette zone, en fonction des enjeux environnementaux et des pratiques des usagers de la zone.

## POURQUOI DE L'ÉOLIEN EN MER ?

Dans un contexte de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (GES) responsables du dérèglement climatique, la France se donne des objectifs clairs de développement des énergies renouvelables. Dans son discours du 2 février 2022 à Belfort, le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé l'ambition d'installer 50 parcs éoliens en mer d'une puissance totale de 40 GW d'ici 2050.

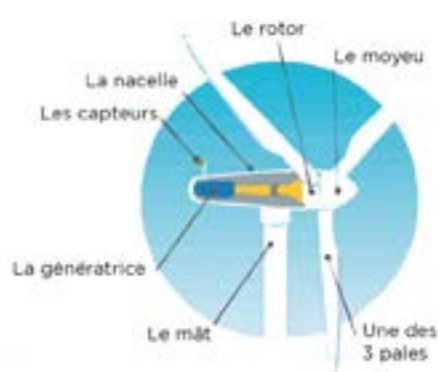
## EN BREF L'ÉOLIEN EN MER :

**Produit de l'électricité grâce au vent**



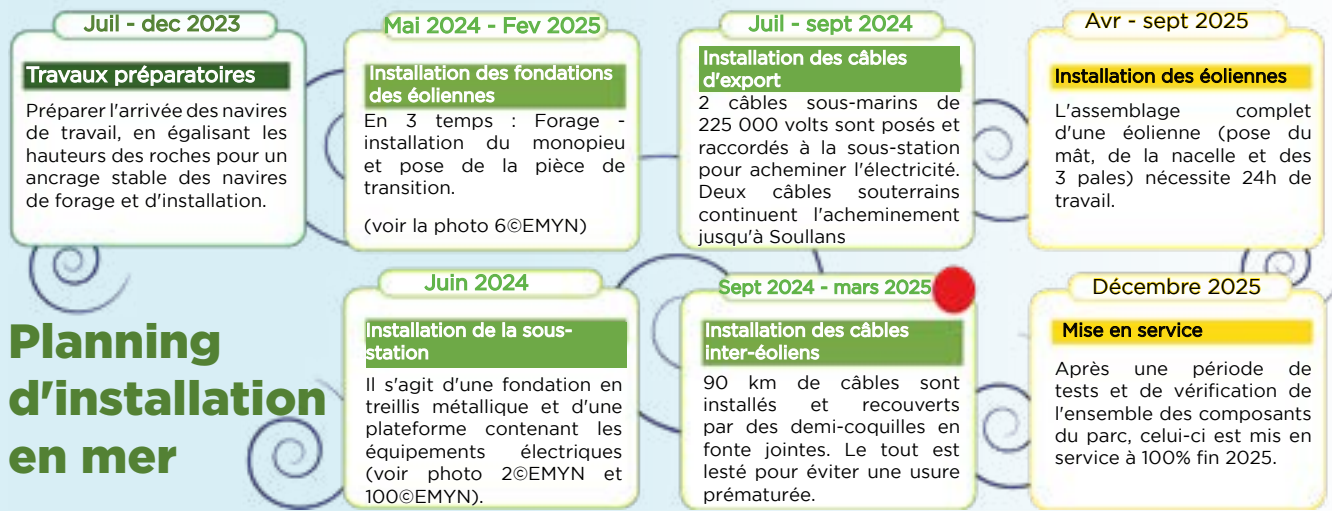
**Existe depuis 1991**

**Nécessite des zones avec un vent suffisamment fort et régulier**



## UNE ÉOLIENNE EN MER SE RECYCLE-T-ELLE ?

Les éoliennes sont composées d'un grand nombre de matériaux ; les principaux sont l'acier pour la structure du mât, de la nacelle et du moyeu, et la fibre de verre pour les pales et la structure externe du moyeu et de la nacelle. À ce jour, près de 90 % de ces matériaux sont valorisables. Les matériaux comme l'acier et le cuivre sont recyclés en fonderie. La fibre de verre quant à elle, est si possible réutilisée ou recyclée, par exemple en sous-couche routière.



## EST-CE-QUE LE BRUIT CAUSÉ PAR LE PARC VA FAIRE FUIR LES POISSONS OU LES DAUPHINS ?



2@EMYN-Patrick Sordoillet

L'installation du parc et en particulier le forage des pieux des fondations, engendrera des bruits susceptibles de déranger temporairement certains mammifères ou poissons présents à proximité. De plus, les retours d'expérience d'autres parcs montrent que les espèces, une fois les travaux terminés, reviennent sur la zone. Par la suite, le bruit des éoliennes en fonctionnement sera trop faible pour perturber les espèces.

## LES OISEAUX SERONT ILS PERTURBÉS PAR LES ÉOLIENNES ? POURRAIENT-ILS ENTRER EN COLLISION AVEC LES PALES ?

Cela peut avoir des conséquences plus ou moins importantes selon les espèces, mais les effets sur les populations d'oiseaux restent limités car il ne s'agit pas d'une zone principale de migration ou de passage. Si les risques de collision varient également d'une espèce à l'autre, ils restent réduits pour une majorité d'entre elles. De nombreuses espèces volent à moins de 30 m d'altitude, soit en-dessous du rayon des pales des éoliennes.



6@EMYN-A. Jaffry Drone

## LA PÊCHE PROFESSIONNELLE SERA-T-ELLE AUTORISÉE AU SEIN DU PARC ? COMMENT LIMITER L'IMPACT SUR LES PÊCHEURS ?



100@EMYN-Patrick Sordoillet

La Grande Commission Nautique (instance de discussion des marins, pêcheurs et autres usagers de la mer) recommande l'autorisation des activités de pêche professionnelle uniquement aux arts dormants (filets, casiers, palangres...) à l'intérieur du parc. Vous pouvez retrouver l'arrêté de la Préfecture maritime de l'Atlantique sur notre site internet de la mairie dans la section Actualité. Des mesures ont aussi été prises pour faciliter le travail des pêcheurs qui souhaiteront travailler au sein du parc. À compter d'un an après la mise en service du parc, 35 % du montant d'une taxe annuelle versée par l'exploitant du parc éolien en mer seront destinés aux comités des pêches régionaux et nationaux. Ce montant servira à financer des projets en faveur d'une exploitation durable des ressources de la mer.

# Patrimoine, travaux et bâtiments

## Les jeunes de l'île au cœur de nos projets sportifs



La commune, en collaboration avec le Football Club de l'Île de Noirmoutier (FCIN), a décidé de réaménager l'ancien terrain de rugby pour que les jeunes de l'école de football puissent y pratiquer leur sport. En effet, le FCIN rassemble de nombreux jeunes de L'Épine, il nous semblait donc primordial pour la commune de leur permettre une pratique régulière sur ce terrain. Les travaux de réaménagement concerneront principalement la remise en l'état de la pelouse ainsi qu'un rafraîchissement des locaux.



## Bilan de l'opération sapins de Noël :

En début d'année 2024, vous étiez nombreux à nous donner vos sapins de Noël pour pouvoir renforcer le pied des dunes par une pose au plus près de l'à-pic afin que le transfert éolien de sable soit bloqué. Nous sommes ravis de voir que cette action porte ses fruits et qu'à présent nous n'apercevons presque déjà plus les sapins déposés.



Pose de sapins dans les dunes février 2024



Résultat sapins plage de l'Océan septembre 2024

Alors êtes-vous prêts à réitérer l'expérience en 2025 ? Rendez-vous sur le site de la mairie pour les fêtes de Noël.



Pose des sapins de Noël - Janvier 2020  
à côté de la capitainerie



Résultat sapins dans les dunes novembre  
2020



Résultat sapins dans les dunes octobre  
2024

## Arrêtés municipaux : à l'heure de la dématérialisation

Le site internet de la mairie, dans la catégorie "police municipale" s'enrichit d'un onglet «**Déclaration d'arrêtés voirie**».

Pour toutes les personnes désireuses de faire une demande d'arrêtés voirie (demande de travaux) et circulation (besoin d'occuper le domaine public avec signalétique : déviation, feux tricolore ...), que vous soyez **particulier, association ou professionnel, vous pouvez dorénavant le faire de manière totalement dématérialisée, via le site de la mairie.**

**Attention :** une demande d'occupation du domaine public (sans gêne pour les différents utilisateurs) avant tout commencement de travaux, s'effectue toujours au format papier, avec le document téléchargeable sur le site internet.



## Rénovation de l'école "Les Tilleuls" : un investissement pour le bien-être et l'environnement



La municipalité prévoit d'importants travaux de rénovation visant à améliorer le confort des élèves et du personnel encadrant, tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels. Ce projet ambitieux comprend plusieurs volets : le remplacement des ouvertures, l'isolation des murs périphériques et des plafonds, le renouvellement du système de chauffage avec des pompes à chaleur, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture, la mise en place d'éclairages LED plus économes en énergie et à l'étage, la création de deux logements locatifs à l'année.

L'un des objectifs de ces travaux est de réduire considérablement la consommation énergétique de l'établissement. Actuellement, l'école dépense environ 3 000 € par mois en hiver pour l'électricité, soit un total annuel de 15 000 €. La modernisation des infrastructures énergétiques devrait permettre des économies importantes et contribuer à la transition écologique de la commune.

Ce projet global de rénovation représente un investissement d'environ 847 840 € HT. Des subventions jusqu'à 80 % de ce montant sont mobilisables, notamment 160 000 € HT dans le cadre des fonds de concours pour la transition écologique sollicités auprès de la communauté de communes, en conformité avec la délibération du conseil communautaire du 5 septembre 2024. Ce financement permettra à la commune de concrétiser ce projet ambitieux, en phase avec le plan climat-air-énergie territorial.

Au-delà des bénéfices environnementaux, l'école "Les Tilleuls" conservera ses atouts actuels tels que la cantine à 1 € et la distribution de tablettes numériques aux élèves de CM2, renforçant son engagement envers le bien-être et la réussite de ses élèves.



## Commerces et activités

### Les nouveaux propriétaires du Coccimarket au service de leurs clients...

Ils sont arrivés en début d'été alors peut-être avez-vous déjà pu échanger quelques mots ou politesses avec eux ? Dans tous les cas, pour Laurent et Christelle PEUDPIÈCE c'est un nouveau challenge qui est en marche.

Quelques changements ont été réalisés dans la boutique du Coccimarket, avec notamment un nouveau rayon fromagerie, mettant en avant des producteurs vendéens. Ils ont décidé d'arrêter avec les services clé-minute et n'ont pas pu poursuivre le gaz, cependant ils se concentrent davantage sur le service clients. Ils sont ouverts l'hiver du



mardi au samedi de 08h30 à 13h00 et de 16h00 à 19h30 ainsi que le dimanche de 08h30 à 13h00 (sauf en janvier avec une fermeture tout au long du mois) et tous les jours durant l'été.

# Solidarité, santé, éducation, action sociale

## La cohabitation intergénérationnelle solidaire :



L'association « Gabrielle & Léo » membre du réseau Cohabilis, innove dans le partage de logements par une solution et un accompagnement présentant les avantages de la cohabitation. Si vous voulez fuir la solitude, partager des moments de convivialité, aider des jeunes et partager les dépenses alors, 4 étapes sont nécessaires pour savoir si la cohabitation intergénérationnelle solidaire est faite pour vous. Tout d'abord la rencontre avec l'hébergeur potentiel pour comprendre son besoin et ses attentes et vérifier les



conditions d'accueil, mais également la rencontre avec un jeune en recherche de logement pour identifier les binômes possibles. Ensuite la deuxième étape consiste à la mise en relation des deux membres au sein du domicile de l'hébergeur et d'un commun accord mettre en place des règles de vie au quotidien si le désir de vivre ensemble est confirmé. La troisième étape sera l'emménagement et enfin un accompagnement sera mis en place tout au long de la cohabitation et la possible intervention de « Gabrielle & Léo » en cas de difficulté.

Si jamais vous êtes intéressés n'hésitez pas à les contacter au 06 59 94 53 09.

## Le Père-Noël des aînés va bientôt toquer à votre porte...

Cette année ce seront 284 colis qui seront soigneusement préparés et distribués par nos élus à votre domicile. Alors si vous avez 75 ans et plus, attendez-vous à recevoir une surprise offerte par la municipalité entre le lundi 16 décembre et le vendredi 20 décembre ! D'ailleurs, vous pouvez d'ores et déjà préparer vos agendas 2025 pour le repas des aînés qui aura lieu le 11 mars prochain à "La Salangane".



## Découvrez Mob'île :

Le nouveau service gratuit de Transport À la Demande (TAD) est proposé par la Communauté de Communes avec des transports électriques et adaptés. Avec Mob'île, vos déplacements deviennent plus faciles, agiles et utiles ! Que ce soit pour un rendez-vous médical, une activité associative, Mob'île est là pour vous accompagner à l'année dans vos déplacements du quotidien.



Deux formules au choix :

- Porte à porte : pour les plus de 75 ans, les personnes à mobilité réduite ou temporairement empêchées de se déplacer.

- Point à point : accessible à tous, avec des points d'arrêts définis (hors période estivale)

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire d'inscription sur le site internet de la Communauté de Communes ou en mairie et recevez votre confirmation dans les plus brefs délais.





# École communale Les Tilleuls



## Rentrée scolaire 2024/2025 : nouvelle direction

En septembre dernier les 45 élèves ont été heureux de retrouver leur équipe enseignante, madame Julie DEGUIL a pris ses nouvelles fonctions de direction et mme Auriane MÉTIVIER, a rejoint l'équipe pour les classes de CP à CE2.

Sur la photo vous retrouverez de gauche à droite :

- Mme Auriane MÉTIVIER, enseignante de la classe de CP, CE1, CE2.
- Mme Mathilde BIZET, enseignante de la classe de maternelle.
- Mme Julie DEGUIL, directrice et enseignante de la classe de CM1, CM2.



## Mot de l'Association des Parents d'Élèves :

Après avoir terminé l'année passée avec une superbe sortie au parc Finfarine et une belle kermesse pluvieuse mais joyeuse, l'Association des Parents d'Élèves de l'école « Les Tilleuls » a fait sa rentrée en même temps que les 45 élèves ! Nous avons déjà inscrit les trois classes au Prix des Incorruptibles, un prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs et financé l'achat de manuels pédagogiques pour les maternelles. Afin d'offrir aux élèves de nouveaux jeux d'extérieur, une sortie en fin d'année et un futur voyage à la montagne, l'APE prévoit cette année de tenir la buvette du marché de Noël et d'organiser un loto, deux événements qui ont eu beaucoup de succès l'an dernier.

## La mairie de L'Épine offre des tablettes numériques aux élèves de CM2

La mairie de L'Épine est heureuse d'offrir comme chaque année des tablettes numériques aux élèves de CM2. Cette initiative, visant à favoriser l'inclusion numérique et l'apprentissage interactif, s'inscrit dans l'engagement de la commune à soutenir l'éducation de ses jeunes citoyens. Les tablettes seront exclusivement dédiées à un usage éducatif durant l'année scolaire 2024-2025. Grâce à cet outil, les élèves pourront accéder à des ressources pédagogiques variées, développer leurs compétences numériques et préparer leur entrée au collège. À la fin de l'année scolaire, ces tablettes leur seront définitivement acquises, afin qu'ils puissent les utiliser librement durant leur passage au collège.



## Nouvel espace familial pour réserver et payer en ligne la garderie & le restaurant scolaire :



Un espace familial a été mis en place pour la gestion des services périscolaires de l'école "Les Tilleuls". Vous pouvez dès à présent réserver et payer en ligne la garderie et le restaurant scolaire de vos enfants. Vous y trouverez également, tous les mois, les menus en ligne. Toutes les informations, sur le site internet de la mairie, dans la catégorie VIE PRATIQUE / SERVICES, onglet ENFANCE / AFFAIRES SCOLAIRES.

# Port de Morin

## Règles de bonnes conduites

- Vitesse de 3 nœuds maximum dans le port et de 15km/h sur le parking de l'enceinte portuaire.
- Bien trier ses déchets.
- Ne pas jeter les mégots de cigarettes par terre.
- Ramasser les coquillages et autres déchets après utilisation de l'aire de carénage.
- Réserver à l'avance à la capitainerie si une mise à l'eau est nécessaire.



## Renouvellement des ganivelles

AVANT



APRÈS



## Un nouveau logo pour un port dynamique

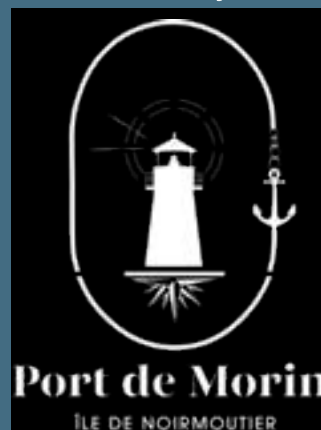
Nous avons décidé de changer le logo du port de Morin pour faciliter la communication de celui-ci et pour qu'il soit davantage en adéquation avec le logo actuel de la commune. Nous tenions à remercier notamment monsieur Roland DUCLER, qui avait peint avec talent l'ancien logo du port de Morin, même s'il n'est plus de ce monde aujourd'hui.



Ancien logo 2006



Nouveau logo 2024



## Il est l'heure de trier ses déchets au port de Morin

L'année dernière nous vous annoncions l'arrivée d'une mini-déchetterie au port de Morin afin de gérer les déchets industriels. Elle sera officiellement fonctionnelle en novembre 2024, toujours dans l'optique de minimiser l'impact environnemental de la plaisance. Cette mini-déchetterie sera ouverte la journée, fermée le soir et la nuit. Il faudra, de la part de tous les usagers, faire attention au tri de tous les déchets tels que : aérosols, chiffons et absorbants souillés, filtres à huile et à carburant, huiles usagées, peintures et assimilés etc...



Photo non contractuelle

# Vivre ensemble



## L'Épine garde la tête hors de l'eau !

Malgré les fortes pluies et les inondations exceptionnelles qui s'en suivirent le 09 octobre dernier, L'Épine n'a pas subi de situation désastreuse ou d'inondation importante grâce à un réseau bien entretenu et une surveillance accrue. Plusieurs actions de prévention ont été menées en amont, nous tenions à remercier l'association "Les 3 étiers", les éclusiers et les services techniques pour leurs attentions et leurs participations. Nous restons attentifs et prêts au changement climatique et au bon entretien de nos réseaux.

## Les thérapies d'activation de conscience

Depuis octobre dernier, Dr POMIER propose des séances d'une heure les jeudis après-midi de 14h à 17h et les vendredis matin de 9h à 12h, à la mairie de L'Épine, en salle de permanences.

Ces thérapies nous apprennent à lâcher prise pour accéder à une pleine conscience pour modifier un comportement qui s'est mis en place (comportement émotionnel ou physique). La prise de rendez-vous est obligatoire au 06 34 27 16 96.

## Votre accompagnement social et handicap continue...

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire aux permanences tenues par Joyce JOUS conseillère sociale spécialisée en accompagnement handicap, à la mairie de L'Épine en salle de conseil. En effet plusieurs dates s'offrent à vous durant ces prochains mois : les 9 et 23 janvier et les 6 et 20 février.

Il est primordial de prendre rendez-vous au préalable en mairie.



## Une nouvelle association à L'Épine : «Les Tréteaux Noirmoutrins»

Cette association a pour objet de proposer une formation théâtrale et de présenter des spectacles.

Ce qui a été réalisé :

- un stage clown sur deux jours à "L'Atelier", dirigé par un professionnel, avec 14 participants, terminé par des portes ouvertes au public.
- Les Folies du logis, divertissement de Bernard Pénisson, à "La Salangane", pour le 90<sup>ème</sup> anniversaire des Amis de l'Île de Noirmoutier : 16 acteurs, 230 spectateurs.

Ce qui reste à venir :



- Samedi 16 et dimanche 17 novembre à "L'Atelier" : stage de jeu burlesque dirigé par un professionnel.
- Samedi 7 et dimanche 8 décembre aux Salorges : un jubilé, comédie d'après Tchekhov.

Renseignements auprès de Michel Zanotti - 06 72 39 97 71



## Nouveauté pour le terrain de tennis municipal !

Soyez rassurés, le terrain de tennis restera **gratuit**. Cependant, afin de faciliter les contrôles des accès et une répartition égale des créneaux horaires, seront mis en place des réservations en ligne. Pour se faire il vous suffira de créer un compte simple et **gratuit**, en moins de 2 minutes, sur **www.7smash.fr**, de choisir le créneau qui vous intéresse pour le terrain de tennis et de le réserver en ligne en quelques clics. Vous recevrez un code par sms 30 mn avant votre réservation pour accéder au court. Attention, en été, compte tenu de la forte demande et pour permettre au plus grand nombre l'accès à notre équipement, Les réservations par semaine seront limitées à deux créneaux horaires d'une heure.



## Une vague rose de solidarité et de convivialité a submergé L'Épine

Ce sont **plus de 100 participants hommes et femmes** qui ont parcouru les rues de L'Épine pour la Joséphine 2024. La commune de L'Épine est fière d'avoir pu vous accueillir et recueillir la somme de 620 euros qui seront versés à la Ligue contre le Cancer.



Nous tenions à vous remercier toutes et tous pour votre mobilisation et on se donne rendez-vous pour l'année prochaine.

## « Mets de la couleur dans ton quotidien et viens bouger au Parc en ciel à L'Épine »

La commune de L'Épine est désormais équipée d'un parc de jeux, le "Parc en ciel". Ce nom a été choisi par les élèves de l'école publique. Il est réservé au plus de 4 ans, situé au cœur du village, rue des Cloudis. Il regroupe diverses structures accessibles et sécurisées par une clôture en bois telles que, structure à grimper, tyrolienne, mini mur d'escalade et des balançoires, dans un paysage arboré où la famille peut profiter de l'instant de détente par la présence de bancs et de tables de pique-nique. Un terrain de pétanque est prévu, il devrait être installé pendant l'hiver. Pour les plus grands et les plus sportifs, il est possible de profiter des structures déjà existantes comme le skate park, l'aire de fitness plein air, le terrain de tennis et le city stade.



Une visite incontournable pour s'amuser en famille...

# Évènements

1 – 24  
déc

## Calendrier de l'avent géant !

Du 1<sup>er</sup> au 24 décembre, vous trouverez sur le parvis de la mairie un grand calendrier de l'avent ! Chaque jour, découvrez une nouvelle "case" pour révéler une surprise festive : cadeau, animation, dégustation, jeux... tout est prévu pour faire patienter petits et grands jusqu'à Noël. Ce calendrier géant invite les habitants à se rassembler autour d'une ambiance chaleureuse et conviviale, au cœur de la commune, en collaboration avec les commerçants ou associations de L'Épine.



7 – 8  
déc

## Marché de Noël de L'Épine

Réservez votre 07 et 08 décembre pour venir profiter du traditionnel marché de Noël de L'Épine. Profitez de cette occasion afin de parachever vos achats de Noël avec des trouvailles originales et des objets réalisés à la main. De nombreuses animations seront proposées pour les grands et les petits (voir le programme en mairie ou sur le site internet de la mairie). L'Association des Parents d'Élèves de l'école "Les Tilleuls" sera mobilisée pour vous offrir boissons et restauration avec son traditionnel vin chaud et la bibliothèque pour la vente de livres d'occasion. Du vendredi au dimanche une partie de l'avenue de la Liberté sera fermée pour la sécurité du marché.



31  
janv

## Les Voeux du Maire 2025

L'équipe municipale a le plaisir de convier toutes les épinérines et épinérins à la cérémonie des Vœux à la population, qui aura lieu le vendredi 31 janvier à partir de 18h30 à la salle "La Salangane".

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de convivialité, dresser ensemble le bilan de l'année écoulée et découvrir les projets à venir. Un verre de l'amitié clôturera cette soirée d'échanges.



21  
fev

## La Guinguette hivernale de L'Épine

L'été dernier, la Guinguette de L'Épine vous a fait vibrer et danser sur le parquet du jardin de la mairie. Cet hiver, nous avons aussi l'envie de vous faire danser au chaud, à "La Salangane", sur des airs de bal musette et de musiques actuelles. L'entrée est gratuite et ouverte à toutes et à tous. Vous trouverez sur place de quoi vous restaurer et vous rafraîchir.



Mesdames et messieurs, préparez-vous, la Guinguette de L'Épine revient bientôt !

# Infos pratiques

## État civil

### Mariages :

31/08/2024 : Charles-Edouard DURAND // Daniel MONTASSIER

06/09/2024 : Guillaume PELLUET // Mathilde ADRIEN

21/09/2024 : Pierre-François HUET // Caroline CRÉPEAU

21/09/2024 : Johannes GROSSO // Sarah REFAE

04/10/2024 : Jean-Yves PERON // Claudine MAGRET

### Naissances :

16/07/2024 : Marceau CORBREJAUD LOUINEAU

09/09/2024 : Milann SAUMUREAU

27/10/2024 : Lyna COSSON

**Décès :** Alfred GUILLOTEAU (89 ans) - Marc GIRAUDET (86 ans) - Jean CHAUSSON (77 ans) - Gisèle DURAND veuve RENAUD (93 ans) - Marcel GUÉRIN (86 ans) - Jérémie PLOUHINEC (59 ans) - Nicole BRÉCHET veuve ROBARD (85 ans) - Maurice LEJUS (87 ans) - Boris HEROGUEL (47 ans) - Annik FRALO épouse TUAL (87 ans) - Lucienne PÉNISSON veuve FOUASSON (89 ans) - Véronique DHAILLE épouse Carel (73 ans).

## Permanences en mairie

**Agence Postale Communale :** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et les mercredis de 10h à 12h

**France Services** (Santé, famille, retraite, logement, impôts...) : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois 14h - 17h

**ESNOV** (Association de l'Économie Sociale et Solidaire du Nord-Ouest Vendée) : lundi sur rendez-vous 9h - 12h au 07 64 57 65 32

**AXA :** 2<sup>ème</sup> mardi du mois sur rendez-vous 9h30 - 12h au 06 76 10 26 08

**OPAH & PTRE** (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat & Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique) : mardi sur rendez-vous 11h - 12h30

**Finances publiques :** 3<sup>ème</sup> mercredi du mois 10h - 12h et 14h - 17h

**Service ADS** (Service d'Application du Droit des Sols) :

Téléphonique : du lundi au vendredi 9h - 12h et 14h - 17h au 02 51 39 19 79

Accueil physique : de préférence sur rendez-vous, les mardis et les jeudis, de 9h à 12h.

Gestion des mails : du lundi au vendredi sur service-ads@urbanismemutualise.fr

## Informations diverses

- **Chiens et chevaux :** Sur les plages de L'Épine, sont interdits entre 10h et 20h du 01/04 au 30/09.

- **Chevaux :** Il est obligatoire d'établir une déclaration de pâturage.

- **Rappel urbanisme :** Avant d'entreprendre des travaux dans votre propriété ou sur votre habitation, veuillez vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme, le service se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets (voir horaires ci-contre).

- **Inscription au logement :** N'hésitez pas à vous inscrire et à renouveler vos demandes de logements sur les listes communales.

## Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

**Quand Monsieur le maire veut le beurre, l'argent du beurre et ...**

Depuis sa démission de la présidence de l'intercommunalité, notre maire rejette en bloc les décisions de cette instance mais veut en conserver ses avantages.

Après avoir voté contre le Plan Local Unique Santé Social (PLUSS), contre une subvention de 1500€ pour accompagner les adolescents en détresse psychologique, le maire et une partie de sa majorité ont refusé en conseil municipal le transfert de compétences obligatoires, comme les pistes cyclables, l'action sociale d'intérêt communautaire, l'énergétique renouvelable... vers l'intercommunalité.

Cependant, lors de ce même conseil, tout en demandant à la communauté de communes une subvention de 160 000€ pour la rénovation de notre école, le maire révélait avoir étudié la possibilité de sortir L'Épine de cette instance !

Doit-on rappeler que l'intercommunalité (SIVOM à l'époque) lancé par J.Oudin avait pour but la mutualisation des moyens par le transfert de compétence comme l'assainissement, les déchets, la défense contre la mer dans un esprit où tout le monde contribue pour le bien de toute l'île.

Nous savons tous que la mer ne connaît pas les limites communales de l'île et ne s'arrêtera pas à celles-ci.

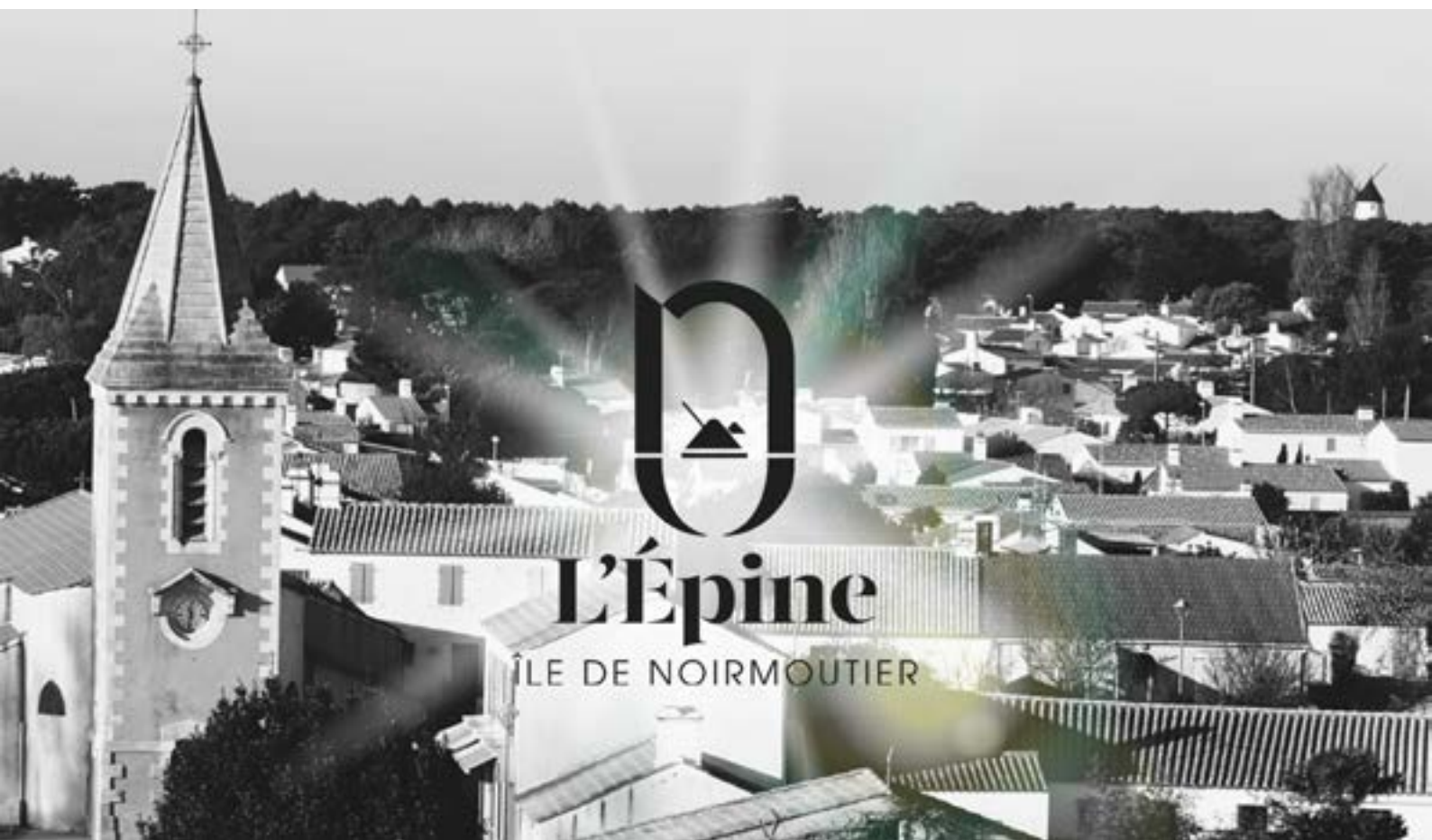
Il est objectivement incongru que le maire puisse penser que la commune de L'Épine serait capable financièrement et humainement de reprendre seule ces compétences.





**L'Épine**  
**Le Village**  
où...

Il fait  
**Bon**  
**Vivre !**



Horaires d'ouverture de la mairie :

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis 9h à 12h et 14h à 17h.
- les mercredis de 10h à 12h.

02 51 39 11 17

[mairie@lepine-iledenoirmoutier.fr](mailto:mairie@lepine-iledenoirmoutier.fr)